

Béziers

Image Landsat



VILLENEUVE-LES-BEZIERS
 SECTION AR - PARCELLE 58 & 191
PROPRIETE DE LA CCI
BEZIERES - SAINT PONS
PLAN DE DIVISION
 Echelle: 1/500e
 28 Juillet 2016

Mise à jour: _____ REFERENCE DU DOSSIER: 101110

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre Expert Foncier d.p.l.g.

GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR
Geoffroy DENIS STEINBERG
 Géomètre-Expert Foncier dplg
 1350 Avenue Albert Einstein
 p.a.i. du Millénaire BI A2
 34000 MONTPELLIER
 T 0467.100.820 F 0467. 100.825
 montpellier@geometreexpert.com

2 Boulevard Jean Bouin
 34500 BEZIERES
 T 0467.301.837 F 0467. 316.246
 beziers@geometreexpert.com



NOTA: Les coordonnées planimétriques sont dans le système RGF 93 CC43. les coordonnées altimétriques sont rattachées au N.G.F.

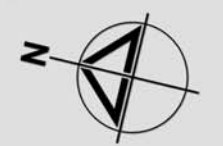
PLAN DE DIVISION

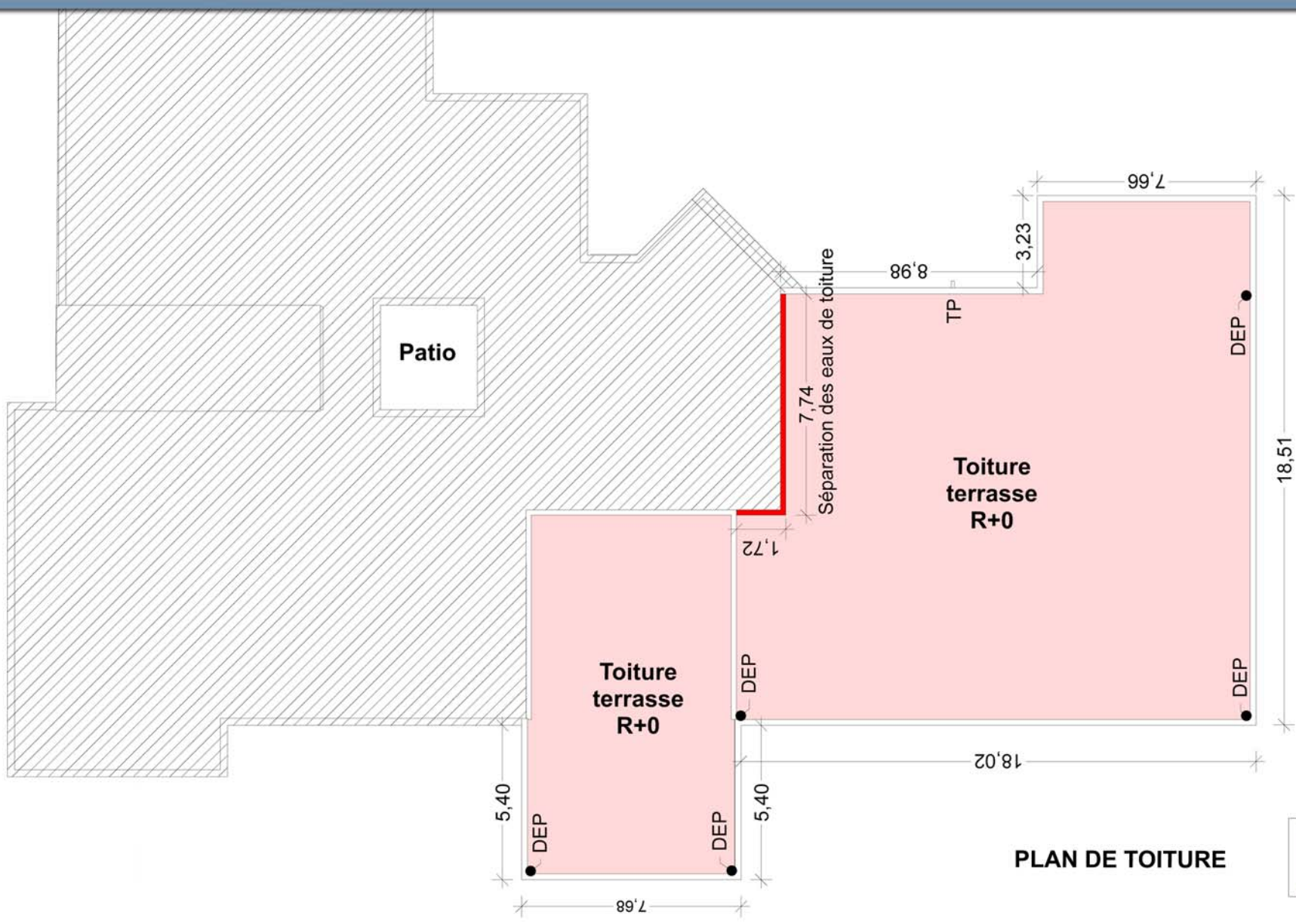


Assiette foncière du projet
Eclairage parking
0.00 Altimétrie du terrain actuel
0.00 Altimétrie du projet


RACCORDEMENTS
• ELECTRICITE
• TELEPHONE
• EAU DE VILLE
• EGOUT
• RESEAU PLUVIAL

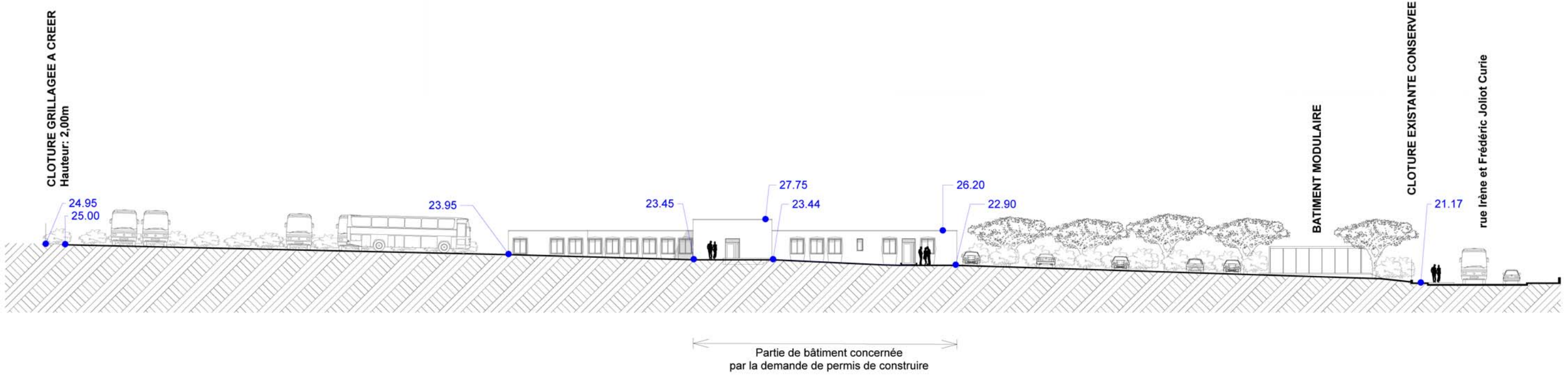
ACCES A CREER





PLAN DE TOITURE

 Partie de bâtiment concernée par la demande de permis de construire



Le projet faisant l'objet de la présente demande de permis de construire a pour assiette foncière un bâtiment existant et un terrain attenant issus d'une division de propriété .

Le bâtiment existant est transformé en bureaux, le terrain est aménagé pour accueillir un parc de stationnement pour autocars.

Un bâtiment modulaire est installé sur le site en complément du bâtiment existant.

Ce nouveau site sera rendu totalement indépendant. Un accès direct est prévu depuis la rue Irène et Frédéric Joliot Curie.

Le site et le bâtiment disposeront de tous les raccordements aux réseaux publics (Electricité, Téléphone, Eau de ville, Egout et Pluvial).

1° L'état initial du terrain et de ses abords : Situé au cœur de la zone d'activité du Capiscot, le terrain est vierge de toute végétation. Il est clôturé sur ses faces EST et SUD.

Le bâtiment existant est intégralement conservé et fera l'objet de créations d'ouvertures.

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet

a) L'aménagement du terrain :

L'aménagement du parc de stationnement est agrémenté par la plantation de haies arbustives longeant les clôtures. De même, le bâtiment modulaire est habillé par des plantations.

L'aménagement du parc de stationnement se conforme à la topographie du terrain dans son profil en long (pente du NORD vers le SUD).

b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;

Nota: le bâtiment existant est conservé. Son aspect extérieur demeure inchangé hormis la création de deux issues et d'un chassis vitré en façade OUEST.

c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;

En limite de propriété EST et SUD, les clôtures existantes sont conservées. Un portail d'accès de 8,00m de largeur est créé sur la rue Irène et Frédéric Joliot Curie.

Les limites séparatives EST et NORD reçoivent une clôture grillagée de 1,80m de hauteur par grillage multi-ply plastifié de couleur verte.

Les clôtures seront doublées d'un écran végétal d'essences méditerranéennes variées.

d) Les matériaux et les couleurs des constructions :

Le bâtiment existant ne fait pas l'objet d'un ravalement. Le bâtiment modulaire est de teinte gris clair ou crème.

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;

Plantations de haies arbustives le long des clôtures et en pourtour du bâtiment modulaire, plantations d'arbres de haute tige selon le plan de masse.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.

Le site et l'aire de stationnement sont directement accessibles depuis la rue Joliot Curie.

STATIONNEMENT:

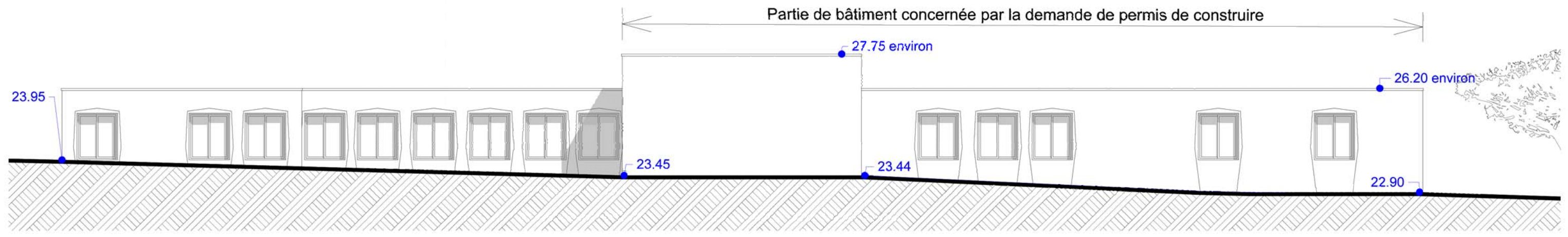
Une zone de stationnement attribuée aux véhicules légers comporte 23 emplacements.

Le parc de stationnement des autocars comporte 52 emplacements.

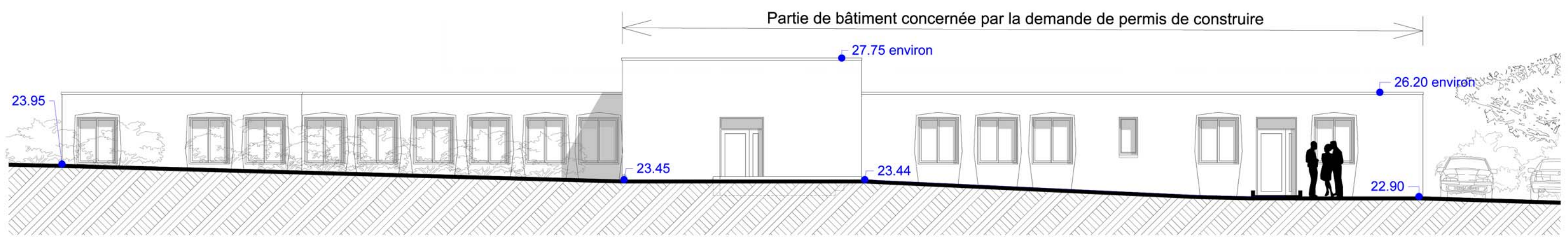
RESEAUX

L'ensemble des réseaux de raccordement et les réseaux intérieurs seront réalisés en souterrain.

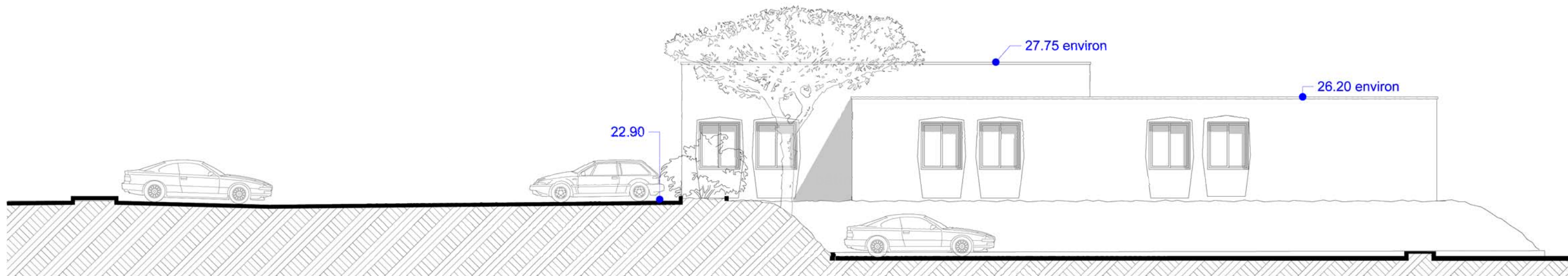




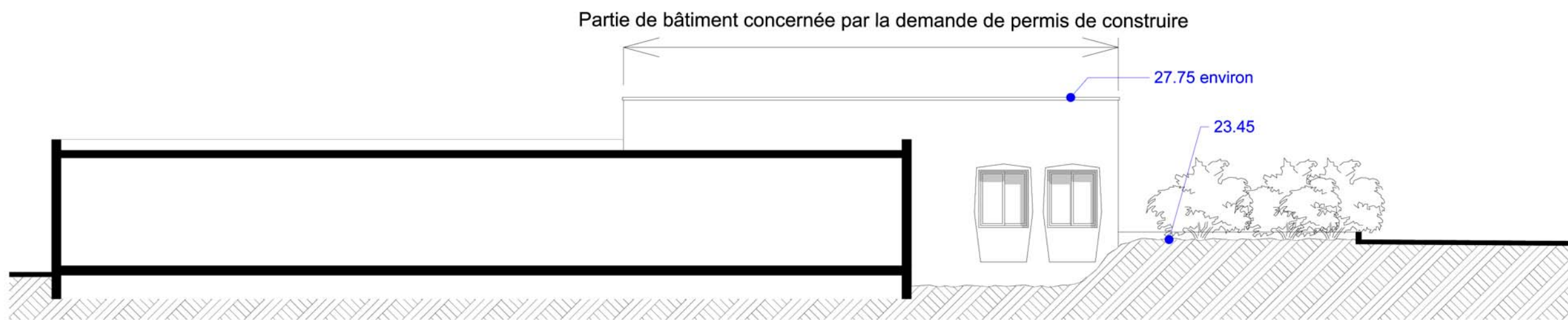
ETAT ACTUEL



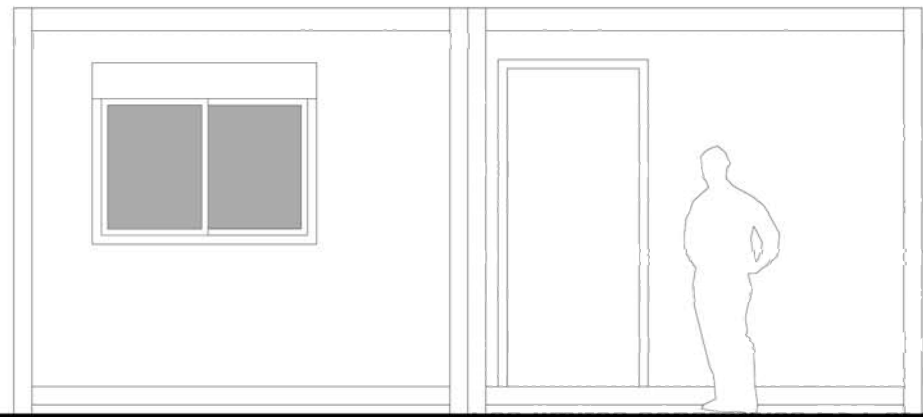
ETAT PROJETE



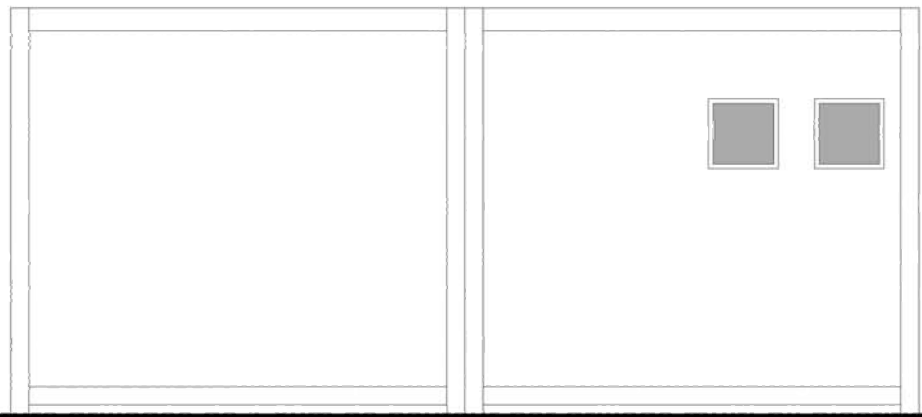
FACADE SUD
ETAT EXISTANT RECONDUIT



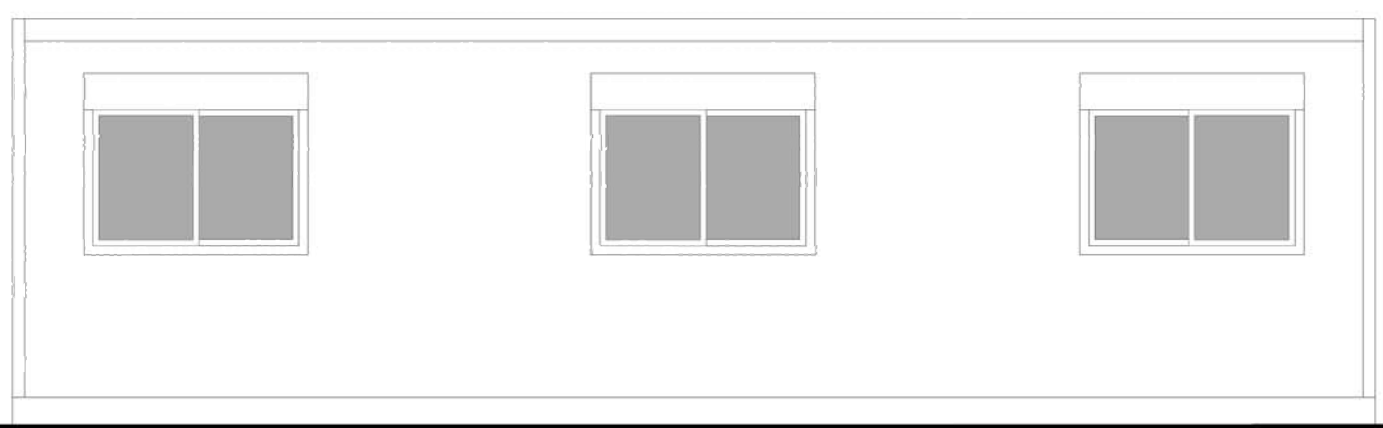
FACADE NORD
ETAT EXISTANT RECONDUIT



FACADE NORD



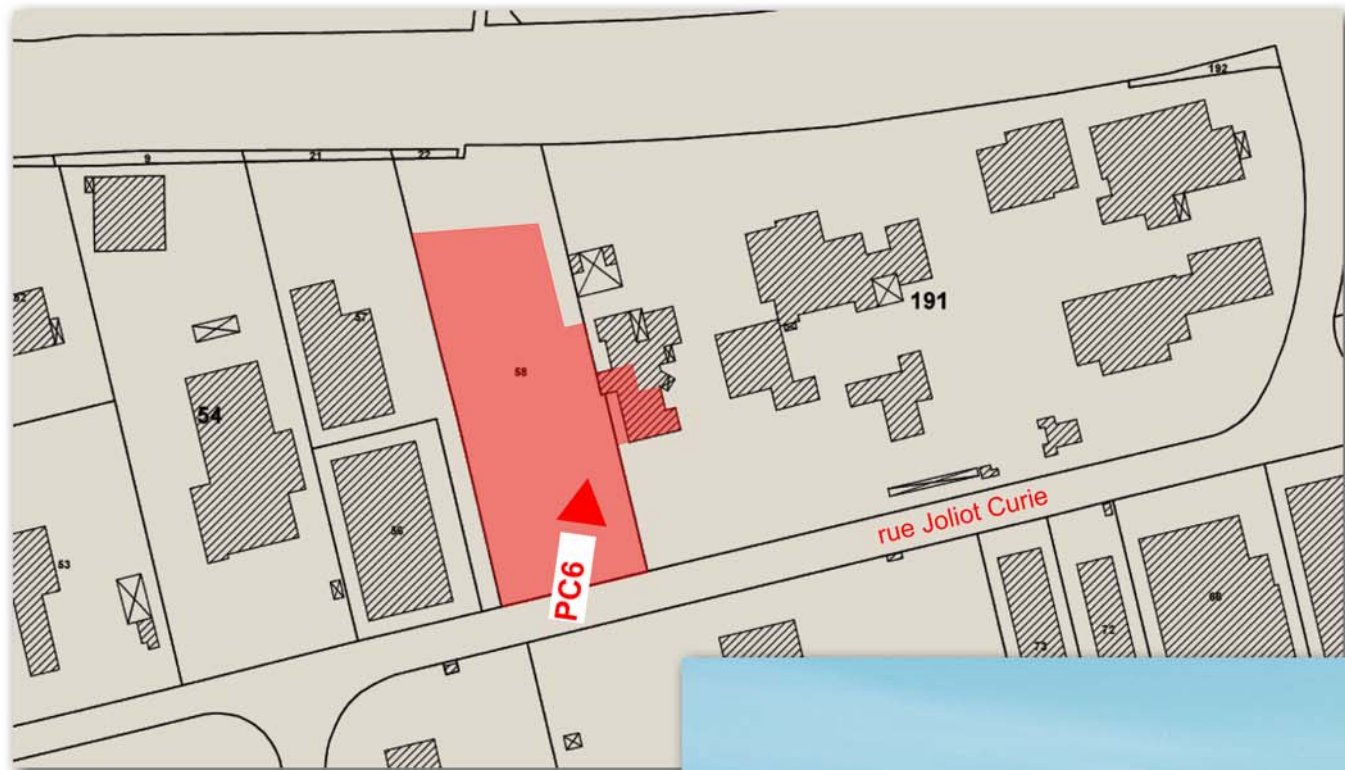
FACADE SUD

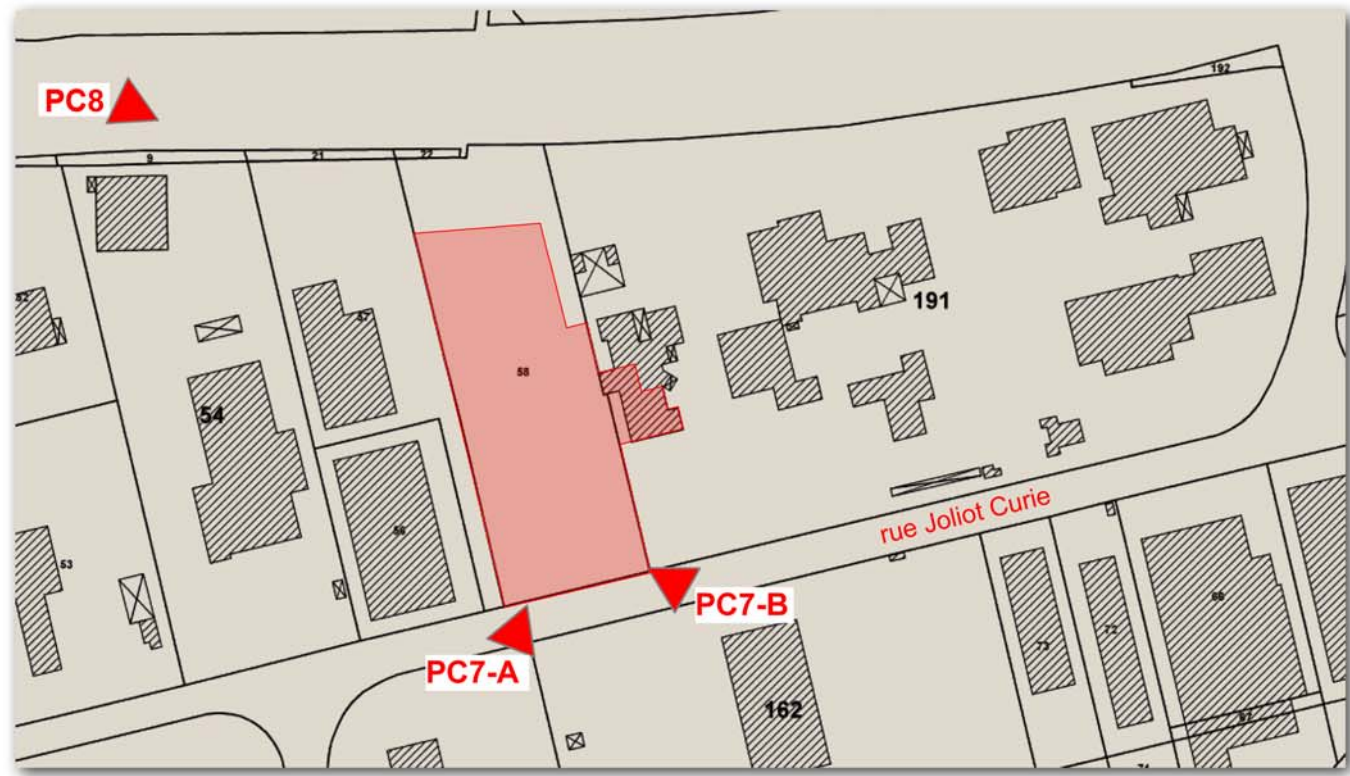


FACADE OUEST



FACADE EST





Axonométrie

Maitre d'ouvrage
SCI RENANDOL
Rue Irène et Frédéric Joliot Curie
13420 VILLENEUVE LES BEZIERS

Maitre d'oeuvre
Jacques GILLE
Architecte D.P.L.G.
Ordre des Architectes A17862
39 chemin du Carreyrou - 34350 VALRAS PLAGNE
GSM : 06 29 577 042 - Email : jacques.gille@sifr.fr
Site Web : www.jgarchi.fr

